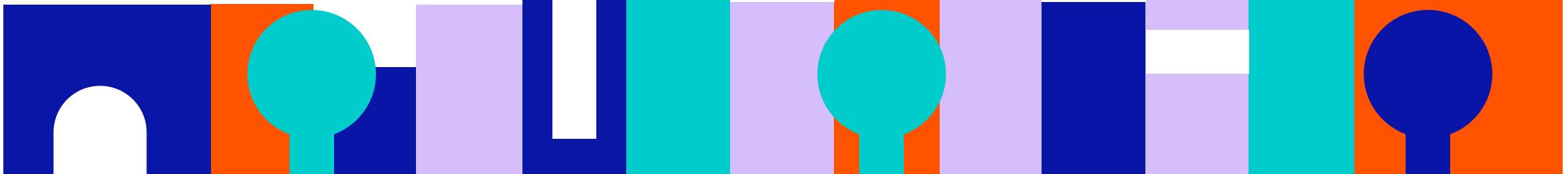


La programmation de travaux : la clé d'une rénovation énergétique efficace et maîtrisée

Présentation du CDC TYPE
ACTEE



Sommaire

Introduction – 10 minutes

1. Présentation de la mission de programmation travaux et du rôle du programmiste – 30 minutes

Mireille GUIGNARD – Secrétaire général adjointe à la MIQCP

1. Retour d'expérience de la CU Caen la mer sur – 30 minutes

Marie-Hélène JALODIN – Econome de Flux ACTEE à la CU Caen la mer

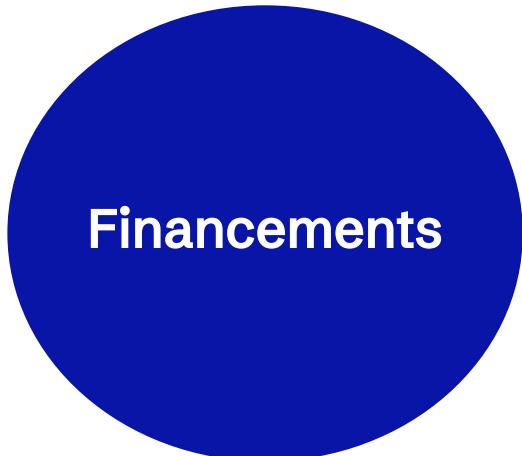
Anne BEAUVAIS – Coordinatrice des opérations - APROMO

2. Présentation des grands axes du Cahier des charges type AMO programmiste ACTEE – 20 minutes

Samy Benchikh – Chargé de mission efficacité énergétique - ACTEE

Présentation ACTEE

Les 3 compétences d'ACTEE



- Fonds CHENE
- Sous-programmes thématiques :
sobriété énergétique, éclairage public, AMO CPE, Bâti patrimonial, QBD



- Rédactions de CDC, de guides, de plaquettes sur des sujets thématiques
- Animation de webinaires en lien avec la rénovation énergétique



- Un réseau d'Economies de Flux dans les collectivités
- Assurer la montée en compétences grâce à des formations continues

LE FONDS CHÊNE : une aide financière adaptée

5 axes de financement pour encourager au passage à l'acte



LE FONDS CHÊNE : LOT 5

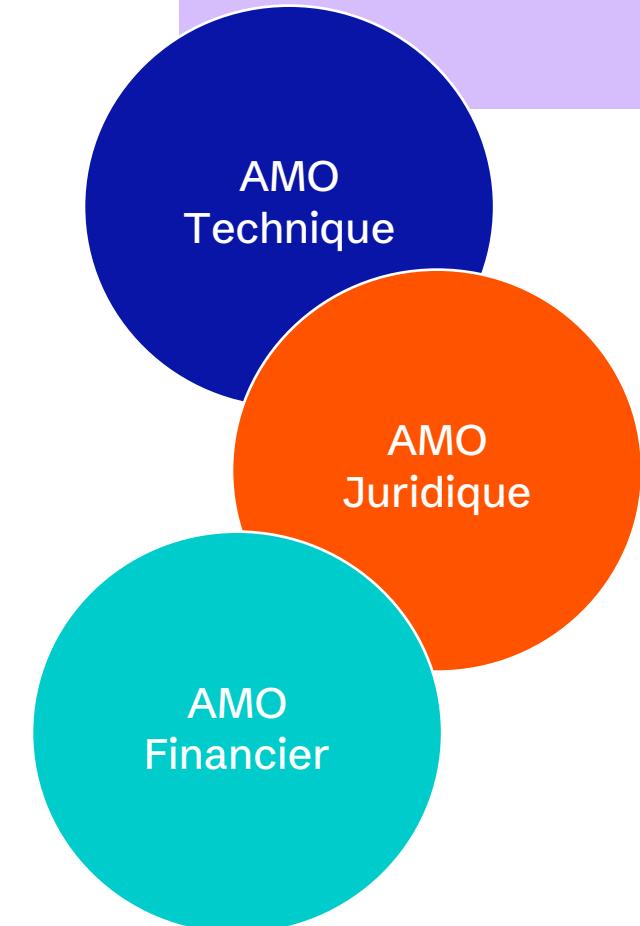
Accompagner à la montée en puissance et à la connaissance

Assistance à
Maîtrise
d'Ouvrage
(AMO)

Eléments obligatoires en phase
candidature :

- Cahier des charges ou document décrivant la prestation souhaitée
- Devis

	Taux de financement
AMO programmiste	50% du cout HT Pas de plafond
AMO Suivi de projet ACTEE	20% pour une année
MOD	20 000€ / bâtiment
Bonus communes rurales	+15%



Ouverture d'un CHÊNE 6 : rdv le 13/11/25

Contexte

- Une dernière saison de candidature proposée aux collectivités avant les élections municipales
- Une saison permise grâce à l'**identification de fonds non utilisés** par les lauréats, dans le cadre du suivi des conventions CHÊNE 1 à 5
- **Une saison ouverte :**
 - A **tous les lots et toutes les collectivités**
 - **Aux actions des lots 2, 3 et 5 déposées initialement à CHÊNE 5**, en conservant les dates d'éligibilité CHÈNE 5, conformément à l'engagement pris suite au jury CHÈNE 5

Calendrier

- **Ouverture de la plateforme : 13/11/2025**
- **Candidatures jusqu'au 09/01/2026**
- **Annonce des lauréats** : suite au jury qui se tiendra aux alentours de la mi-février (avant les municipales)
- Date de **fin d'éligibilité des factures** : 30/09/26
- Date de **réception du dernier ADF** : 31/11/2026

Ouverture d'un CHÊNE 6 : rdv le 13/11/25!

Dates d'éligibilités

▪ Lots 2 (outils), 3 (études) et 5 (AMO)

- dates identiques à CHÊNE 5
- Devis signés / études lancées à partir du **21/09/24** (= date de lancement de CHÊNE 5)
- Factures éligibles à partir du **28/02/25** (date de clôture des candidatures CHÊNE 5), jusqu'au 30/09/26

• Lots 1 (EF) et 4 (MOE)

- dates CHÊNE 6
- Marchés initiaux de MOE signés / Economies de flux recrutés à partir du **27/02/25** (date d'ouverture théorique de CHÊNE 6)
- Factures éligibles à partir du **28/02/25** (jusqu'au 30/09/26)
- Financement des EF à partir du **01/01/26** (jusqu'au 30/09/26)

Quelques précisions

Nécessité de redéposer une candidature à CHÊNE 6 pour les CHÊNE 5 non priorisés, si les actions sont toujours d'actualité

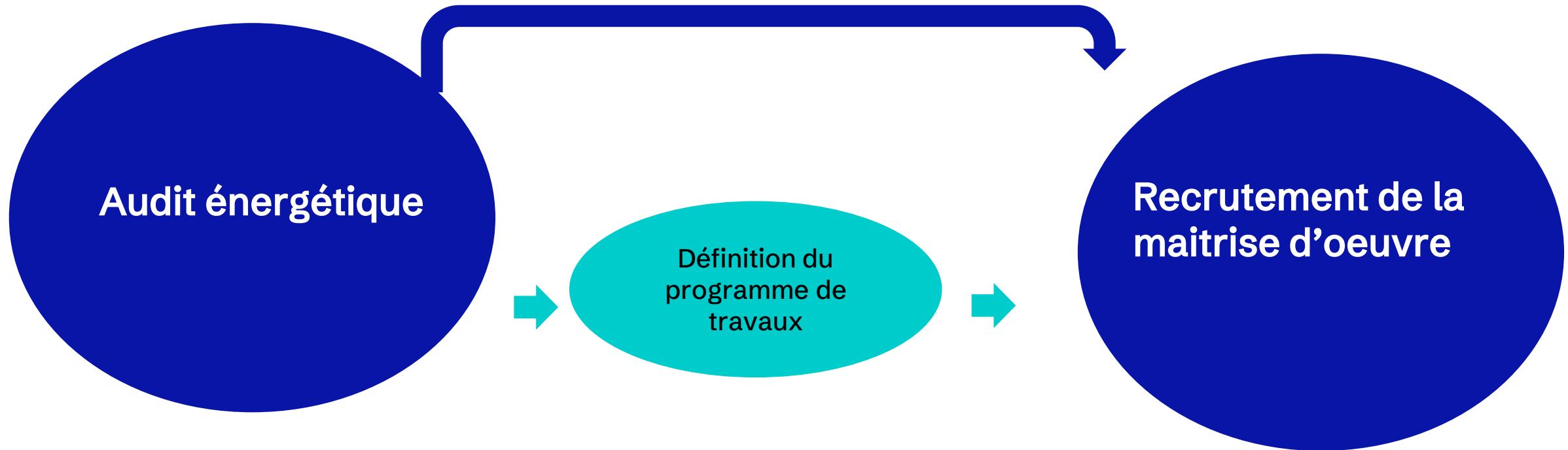
> indiquer dans la partie "commentaires" que l'action avait été initialement déposée à CHENE 5

Conventions CHENE 6 : suppression du nom du représentant légal, et de la date de délibération

Important de communiquer régulièrement avec son référent ACTEE sur l'engagement ou non des actions prévues dans leurs conventions. Ce suivi nous permet d'anticiper nos engagements financiers et de réattribuer les fonds non utilisés, comme cela a permis l'ouverture de la présente saison CHÊNE 6.

La genèse du projet

Identification d'un schéma qui a ses limites

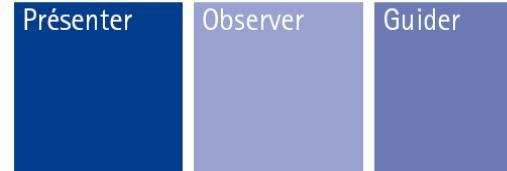


Le rôle du programmiste et de la programmation de travaux

Mireille GUIGNARD – Secrétaire
général adjointe à la MIQCP

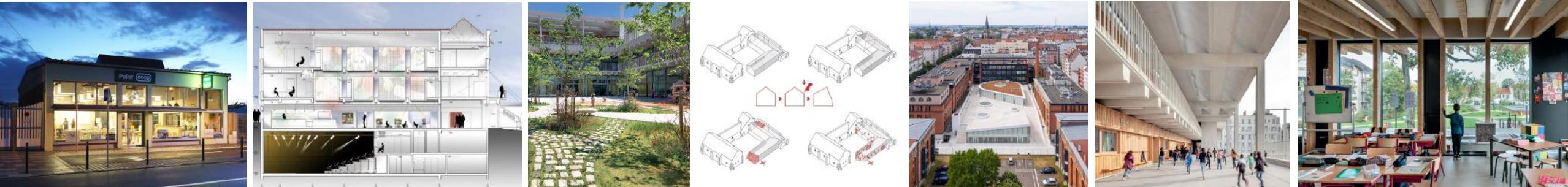


mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques



Le programme dans le projet d'une commande publique architecturale **ACTEE, formation**

La programmation de travaux : la clé d'une rénovation énergétique efficace et maîtrisée

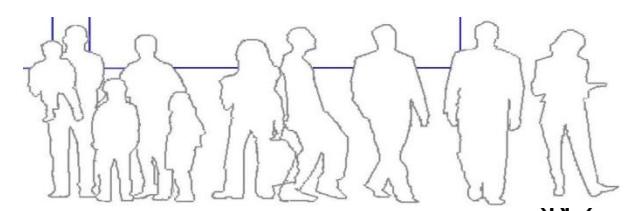


Mireille Guignard

Architecte urbaniste en chef de l'Etat

Secrétaire générale adjointe
ACTEE | par la FNCCR

Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)



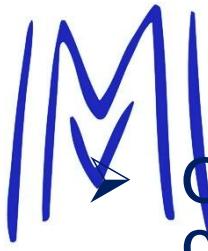
mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques
Créée par décret le 20 octobre 1977 suite à la loi sur l'architecture, la Mission est placée auprès de la ministre en charge de l'architecture (ministre de la Culture depuis 1995). Sa mission principale est de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale, urbaine et paysagère des constructions édifiées, notamment, pour le compte des collectivités publiques.

➤ Structure d'observation, de réflexion, d'assistance et de formation

- Équipe pluridisciplinaire (architecte, ingénieur, juriste)
- Participation à des groupes de travail interministériels et professionnels
- « Ligne directe » d'assistance et d'expertise : service d'expertise juridique et technique gratuit
- Diverses offres de formations autour de la commande publique de conception du cadre de vie

➤ Partenaires divers autour de la filière de la maîtrise d'ouvrage publique

Son positionnement interministériel lui permet d'associer dans sa réflexion de nombreux partenaires, publics et privés, et de fonder ses recommandations sur l'observation et l'analyse de leurs pratiques.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Collège de 30 architectes consultantes et consultants

Architectes libéraux

bénéficiant d'un accord cadre avec la MIQCP

Architectes offerts gracieusement par la MIQCP

pour participer aux jurys de concours ou aux commissions de
consultation des Maîtres d'ouvrage demandeurs





mission

interministérielle

pour la qualité

des constructions

publiques

guides thématiques

fiches techniques et outils pratiques

rapports d'études

+ participation à des éditions collectives

des guides thématiques (10)

des fiches techniques (10)

des rapports d'études (10)

des guides thématiques (10)

des fiches techniques (10)

des rapports d'études (10)

des guides thématiques (10)

des fiches techniques (10)

des rapports d'études (10)

des guides thématiques (10)

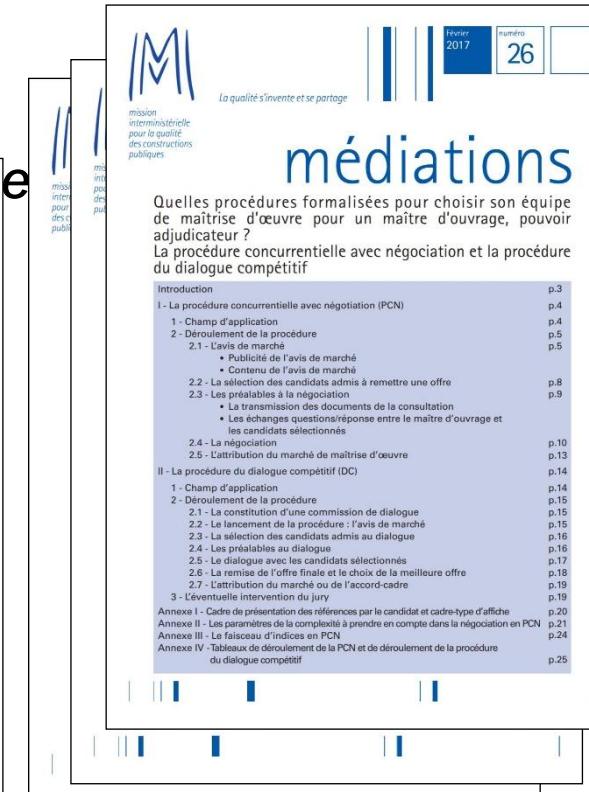
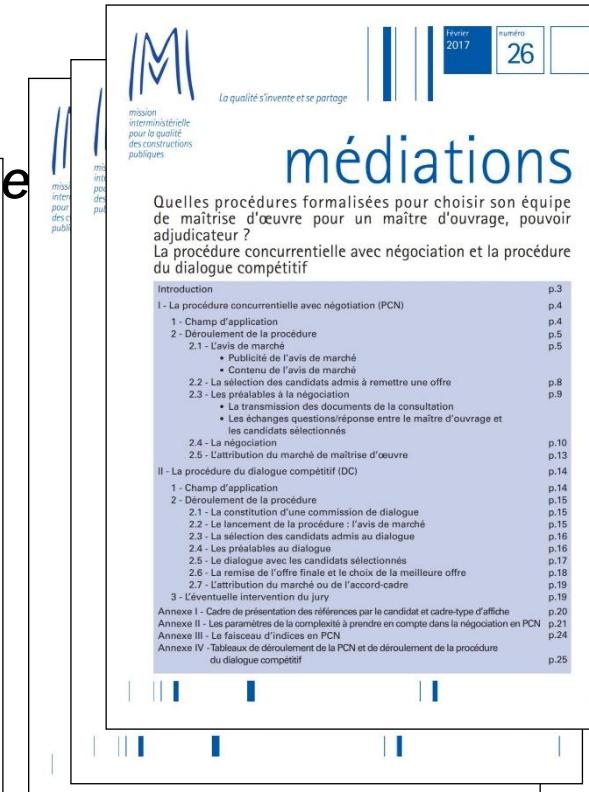
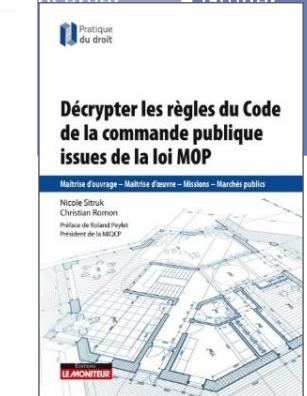
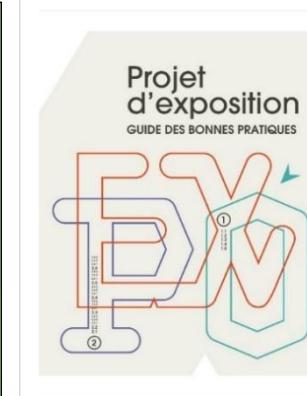
des fiches techniques (10)

des rapports d'études (10)

ACT'EE | Co-porté
par la FNCCR

La MIQCP, publications téléchargeables en ligne gratuitement

Site de la miqcp : miqcp@developpement-durable.gouv.fr





<Nº



«Nº

Les enjeux du projet pour un maître d'ouvrage

l'architectural = un processus, une méthode, un dialogue progressif itératif

principes énoncés par la MIQCP
pour la prise en compte des enjeux des constructions publiques

- *un projet politique*
- *un projet de vie*
- *un projet architectural, urbain et paysager*
- *un projet économique*



Repères pour la qualité architecturale au temps du développement durable :
Opportunité, localité, spécificité, Habitabilité, sobriété, solidité, Beauté

Ajouter au regard des considérations nouvelles, des situations construites à
ACIIEE | Co-porté par la FNCCR
réinterroger

Qu'est-ce que la qualité architecturale ?

Qu'est-ce qui fait sens ?

Comment juger ?

Avec quels critères ?

➤ Les trois principes de Vitruve : solidité, utilité et beauté

firmitas, utilitas, venustas

➤ Principes affirmés par Alberti (Renaissance)

+ le decorum = notion de beauté, d'harmonie

L'appréciation d'un projet architectural ?

Des notions à la fois contextualisées et intemporelles...

Notion de création artistique ou technique et modèle...



1. Basilique Santa Maria Novella à Florence de Léon Battista Alberti XVème

2. Balkrishna V. Doshi, maison Ahmedabad, XXème

Le programme ? notion et évolution

L'exemple de l'école

La politique des modèles, les types

Le concours des années 80

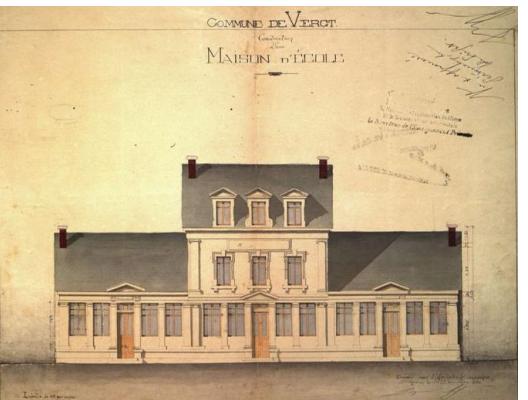
La diversification des édifices

Groupe scolaire de la Polle par les architectes : René Levavasseur et Lebreton) / 1958 à Cherbourg



Ecole Jules Ferry

Paris 9ème



Ecole Jules Ferry

Vergt, Dordogne
ACTEE | Co-porté par la FNCCR
1881

Ecole Aunay-sur-Odon

50-60



Groupe scolaire Cergy
Architecte Renaudie, 1973



Groupe scolaire Antoine de Ruffi / Tautem architectes / 2021

@Dominique Delord



Perthes, agence Tracks, 2018



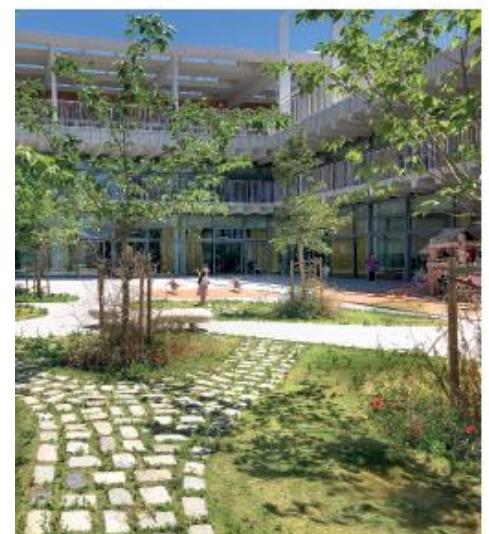
Ecole Sud, Libourne

Années 80



Ecole maternelle aux Courtillières

Emile Aillaud, architecte, 1962



Le processus de projet

Temporalités, phasage

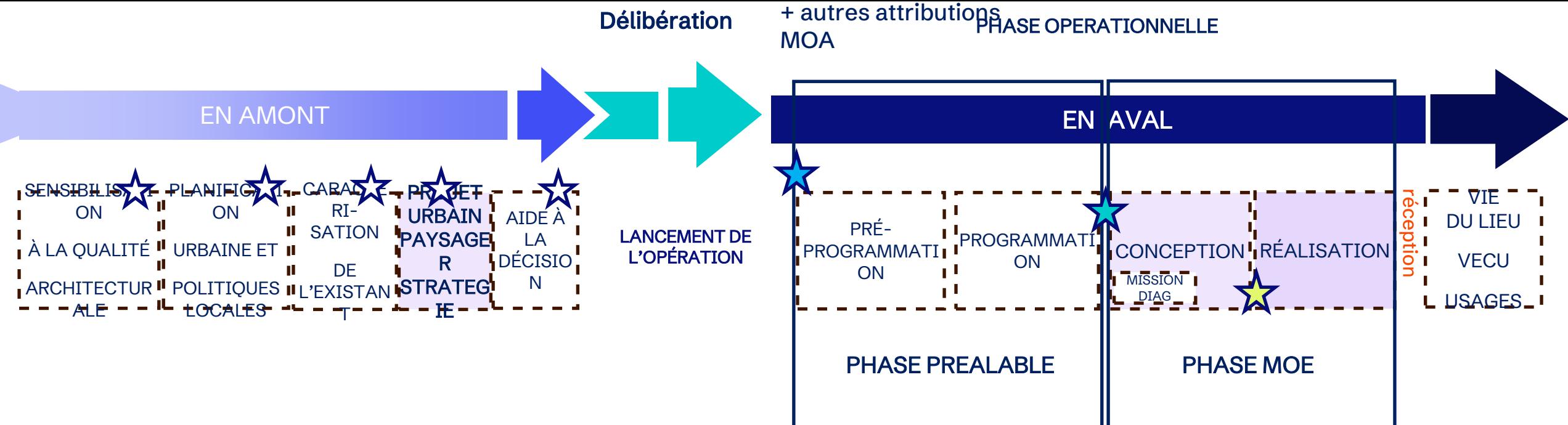


1
IDEE, OPPORTUNITE

2
Etudes préalables /
programmation
+ état des lieux

3
Réalisation

4
Post-réception



Anticiper le déroulement du projet
ACTEE | Co-porté par la FNCCR

Contractualisations (dont possibles)

Le commanditaire = le maître d'ouvrage



Les attributions

L.2421-1 du CCP

Réunir l'ensemble des conditions nécessaires

- l'assurance de la faisabilité et l'opportunité de l'opération envisagée ;
- la détermination de sa localisation ;
- l'élaboration du programme ;
- la fixation de l'enveloppe financière prévisionnelle ;
- le choix du processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé ;
- la conclusion des marchés publics ayant pour objet les études et l'exécution des travaux de l'opération.

« Les maîtres d'ouvrage sont les responsables principaux de l'ouvrage. Ils ne peuvent déléguer cette fonction d'intérêt général [...] », article L. 2411-1 du code de la commande publique

Définition du programme et évolution

Présenter Observer Guider

Article L. 2421-1 du code de la commande publique

mission
interministérale
pour la qualité
des constructions
publiques

« Le programme élaboré par le maître d'ouvrage comporte les éléments suivants relatifs à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage :

1 **Les objectifs** que l'opération doit permettre d'atteindre ;

2 **Les besoins** que l'opération doit satisfaire ;

3 **Les contraintes et exigences** de qualité sociale, urbaine, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement. »

Article L. 2421-3 du CCP

« Le maître d'ouvrage élabore le programme et **fixe l'enveloppe financière prévisionnelle** de l'opération avant tout commencement des études d'avant-projet (AVP) par le maître d'œuvre. »

Evolution du programme _ Article L. 2421-4 du CCP

« L'élaboration (...) peut se poursuivre pendant l'AVP :

1° pour les opérations de réhabilitation ;

2° pour les opérations de construction neuve portant sur des ouvrages complexes, ^{« N° »} sous réserve que le maître d'ouvrage l'ait précisé dans les documents de la



Le recours à des tiers

➤ La MOA conserve sa responsabilité

Article L. 2422-1 du code de la commande publique

Le maître d'ouvrage peut, dans les conditions fixées par le présent chapitre, recourir à des tiers selon les modalités suivantes :

- 1° L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;*
- 2° La conduite d'opération ;*
- 3° Le mandat de maîtrise d'ouvrage ;*
- 4° Le transfert de maîtrise d'ouvrage.*

Article L. 2422-2 du CCP

1° L'assistance à maîtrise d'ouvrage. « Le maître d'ouvrage peut passer des marchés publics d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur un ou plusieurs objets spécialisés, notamment en ce qui concerne tout ou partie de l'élaboration du programme, la fixation de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ou le conseil spécialisé dans un domaine technique, financier, ACTIVÉE administratif. »

Missions souhaitables

- . Prise en charge des études préliminaires
- . Conduite de la démarche de programmation et élaboration des éléments
- . Assistance pour la phase de consultation des maîtres d'œuvre
- . Suivi de l'adéquation et affinement programme au fil des études de conception MOE

Missions complémentaires

- . Organisation de la concertation, assistance ou animation de la maîtrise d'usage (AMU)
 - . Animation de réunions participatives ou programmation ouverte

La qualité d'inventer et se partager

médiations

Organiser une consultation de programmistes

À lire

Quel fondement de la matrice de la qualité du projet, la programmation permet au maître d'ouvrage de définir sa vision et de la faire évoluer au fil du projet, et de la mettre en place tout au long du processus ? C'est ce que nous tenterons d'aborder à un projet satisfaisant tant technologique qu'économique.

Cette démarche globale s'applique à tout type de projet de réalisation, qui soit public ou privé et qui concerne des infrastructures, des aménagements urbains ou paysagers, de communication, de transports, de logement, d'équipement matériels, de stratégie, voire même des projets de recherche et de développement immobiliers.

La présente fiche se propose d'émettre des recommandations à l'attention de la matrice de l'ouvrage public qui souhaite s'entourer des compétences et des connaissances nécessaires au développement de sa définition et le développement de son projet.

À lire

Quelle fiche répondra successivement aux questions suivantes

1. Qu'est ce que la programmation ?
2. Quels sont les types de programmations ?
3. Quelle est la place du programmeur ?
4. Quelles missions confier au programmeur ?
5. Comment mettre en place un programmeur ?
6. Comment mettre au point la démarche de programmation ?

À lire

Quel est le rôle du financeur et son rôle particulier dans cette démarche, notamment le rôle d'aval ?

DÉMARCHE DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

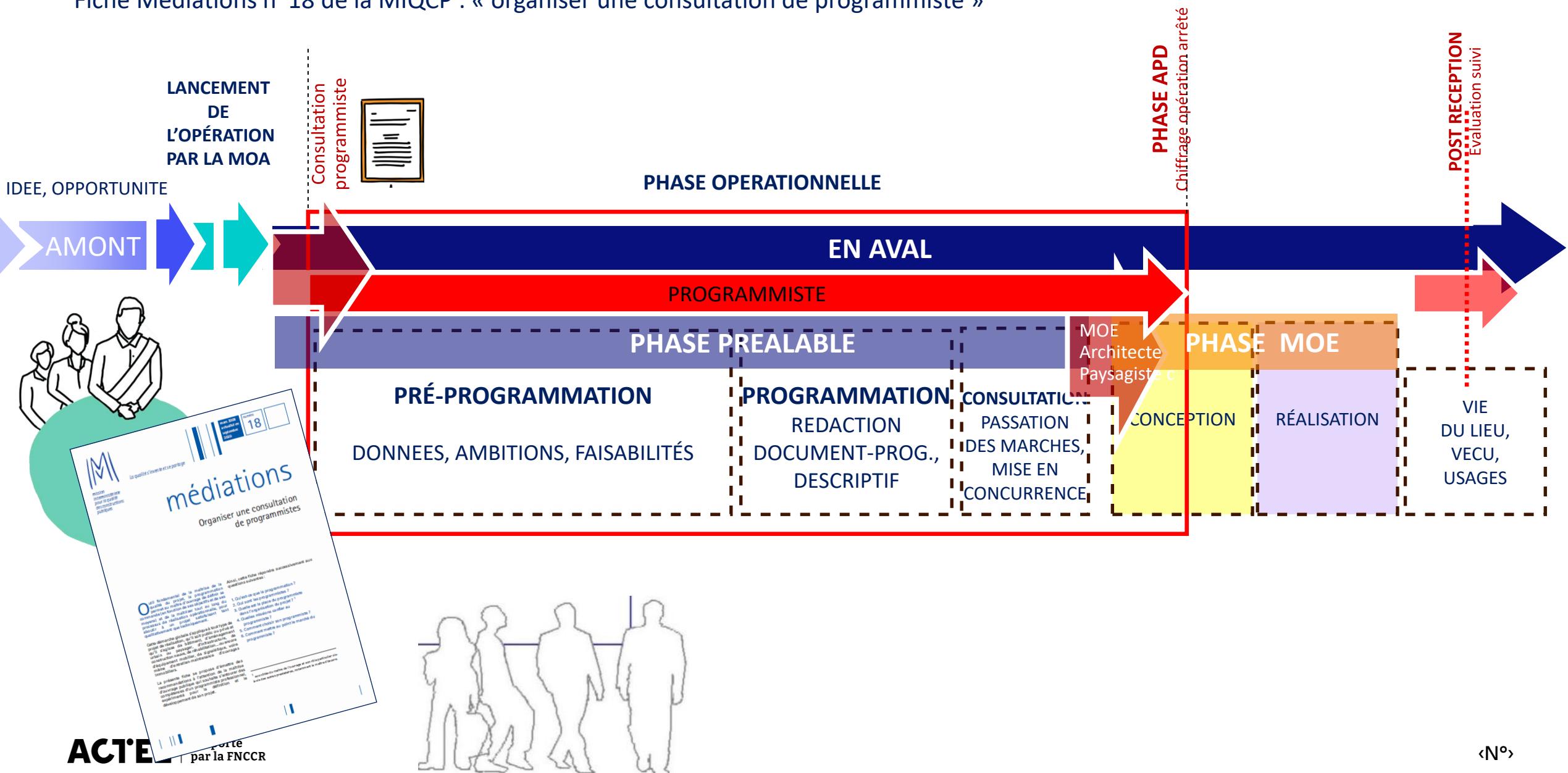
De l'usage à l'ouvrage

Coordonné par
Gérard Pinot et Emmanuel Redoutey



Etre accompagné par un programmiste / AMO

Fiche Médiations n°18 de la MIQCP : « organiser une consultation de programmiste »



Maîtrise d'usage et assistant à maîtrise d'usage AMU

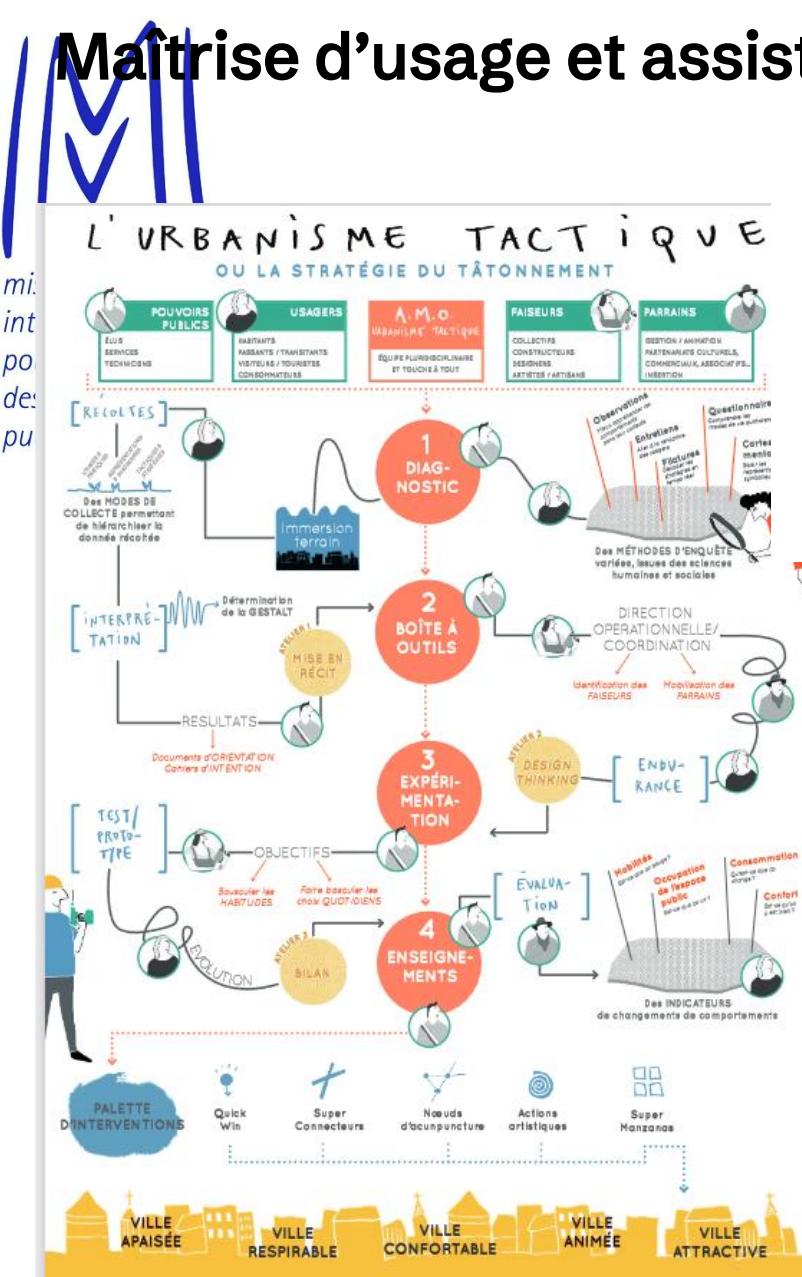
Présenter



INTÉGRER LES USAGERS À LA CONCEPTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

GUIDE PRATIQUE À DESTINATION DES MAÎTRISES D'OUVRAGE PUBLIQUES

GUIDE



l'Ecole du Terrain, la permanence architecturale, quartier de la Gauthière Clermont-Ferrand, 2015
@UFO

ACTIVEnombrer/tag/mobilites/
Co-ported
par la FNCIA

AMU

L'assistant à maîtrise d'usage conduit une concertation ou participation du public/usagers/utilisateurs.

Il anime les groupes de travail afin de récolter les souhaits et besoins et de les inscrire dans la démarche de projet et de programmation.

En lien avec la maîtrise d'ouvrage, l'AMU peut faire partie intégrante de son équipe, ou encore se situer auprès du programmiste.

Diversité de méthodes et/ou métier :

collectifs d'urbanisme tactique,
social design, animateurs,
Scénographes, médiateurs,
Facilitateurs, incubateurs, etc.

<N°>

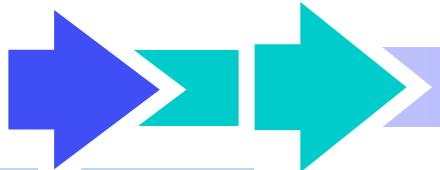
Phase préalable

Les études pré-opérationnelles...

Objectifs globaux

- Enjeux / Exigences / Contraintes
- Fonctions / Usages / Suivi et exploitation
- Dépenses et coût global
- Calendrier et délais

En phase préalable



En phase pré-programme

Etudes préalables et inventaires à la charge de la Maîtrise d’Ouvrage:

- Relevés (bâti, terrain, abords, limites...) **Analyse de site**
- Entretiens (MOE initial, propriétaire(s) antérieur(s), habitants, usagers, exploitants antérieurs, riverains...etc.)
- Récolte des documents existants (archives) **Diagnostics en marchant**
- Contraintes et servitudes réglementaires
- Prise en compte des attentes des habitants et/ou usagers
- Etude et évolution historiques
- Diagnostic écologique, biodiversité, faune, flore. **Diagnostic ressources**
- Diagnostics PEMD (produit, matériaux, déchets) *
- Prise en compte des problématiques d’exploitation + évaluation
- **Diagnostics techniques réglementaires :**
 - **Amiante** (bien antérieur à 1997)
 - **Plomb** (bien antérieur à 1949)
 - **Termites** (obligatoire selon arrêté préfectoraux)
 - **Électricité** (installations de plus de 15 ans)
 - **GAZ** (installations de plus de 15 ans)
 - **Diagnostic de Performance Energétique (DPE)**
 - **Diagnostic ERP** (bien immobilier risques naturels, miniers et technologiques)
 - **Diagnostic Pollution des sols**

(MOA) FAISABILITE SUCCINCTE & 1^{ers} éléments de PROGRAMMATION

Pré-programme et estimatif

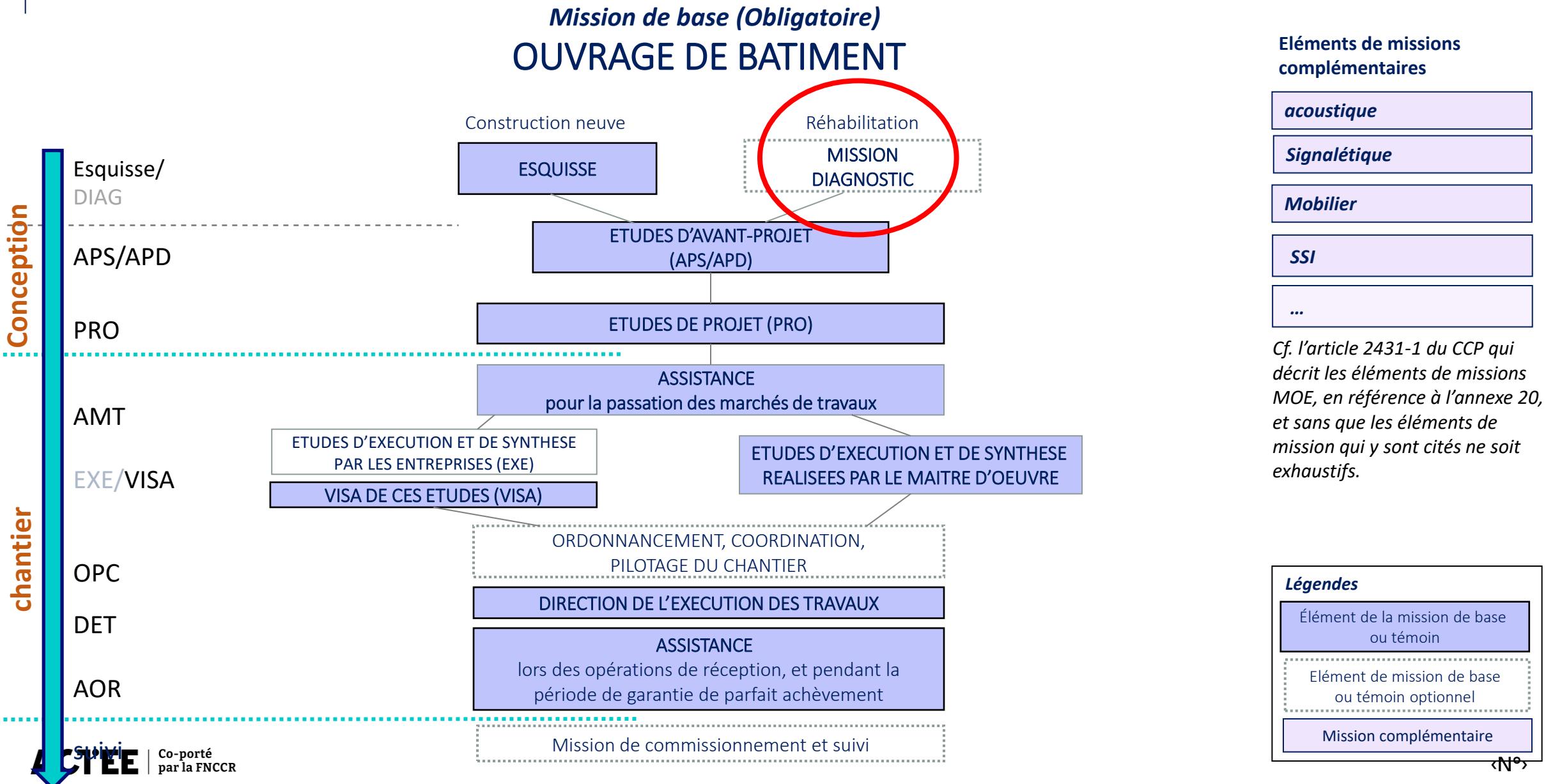
- Scénarios d'utilisation (orientations)
 - *Principes et besoins programmatiques*
 - *Schémas fonctionnels généraux*
- Enveloppe financière prévisionnelle (Opération, études, travaux)
- Planning prévisionnel de l’opération
- Détermination des attentes qualitatives et quantitatives du MOA



**MEDIATIONS 32,
publication MIQCP**
disponible en ligne
[https://www.miqcp.gouv.fr/
images/fiche_mediation/M
EDIATIONS_32_2023_v7.p](https://www.miqcp.gouv.fr/images/fiche_mediation/MEDIATIONS_32_2023_v7.pdf)



Tableau synoptique des éléments de mission de maîtrise d'œuvre e, bâtiment



« Mission DIAG » _ Élément normalisé de mission de maîtrise d'œuvre



mission Article R. 2431-19 du CCP

interministérielle

pour la qualité

des constructions

publiques

➤ **Premier élément de mission optionnel (non intégré dans la mission de base obligatoire en bâtiment en réhabilitation, comme en neuf)**

Les études de diagnostic qui permettent de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état du bâtiment et sur la faisabilité de l'opération ont pour objet :

1° D'établir un état des lieux ;

2° De fournir une analyse fonctionnelle, urbanistique, architecturale et technique du bâti existant ;

3° De permettre d'établir un programme fonctionnel d'utilisation du bâtiment ainsi qu'une estimation financière et d'en déduire la faisabilité de l'opération.

Le maître d'œuvre préconise, éventuellement, des études complémentaires d'investigation des existants.

+ Annexe 20

➤ validation formelle de cette phase par la maîtrise d'ouvrage,

➤ phase de recherche et de créativité en dialogue avec l'existant,

ACTIFEE | Co-porté
par la FNCB

fait émerger les premières propositions conceptuelles traduisant les objectifs de la MOA :

scénarios, faisabilités

<N°>

A retenir : les entraves à la qualité

- ➡ Des études de programmation insuffisantes
- ➡ Une mauvaise estimation financière de l'opération
- ➡ L'insuffisance de dialogue entre le maître d'ouvrage et ses partenaires
- ➡ Maîtrise d'usage pas assez intégrée au processus de projet
- ➡ Un Maître d'ouvrage pas assez impliqué, ou outillé/accompagné, ou encore responsable
- ➡ Choix des procédures inadaptées

La qualité des constructions publiques ?

Pas de « standard de qualité », ni de label « qualité construction publique française », pas de débat sur les styles architecturaux ou la fixation des contours d'une architecture officielle.

La qualité se situe dans un rapport complexe entre les exigences à satisfaire et les contraintes à respecter.

An aerial photograph of a large, sprawling urban area, likely a suburb of a major city. The image shows a dense concentration of houses with red-tiled roofs, numerous streets and roads, and a prominent green stadium or sports complex with a large circular track. A railway line runs diagonally across the lower right portion of the image. The background shows more urban sprawl stretching into the distance under a cloudy sky.

En vous remerciant de votre écoute

REX projet de l'école de Cairon

Marie-Hélène JALODIN

Anne BEAUVAIS

Caen la Mer

Rénovation énergétique
du groupe scolaire de
Cairon



CONTEXTE



Commune de Cairon 2 000 habitants
200 élèves scolarisés - 1300m²



SERVICE COMMUN POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI PUBLIC

Objectifs : accompagner la transition énergétique des communes



Un bâtiment énergivore

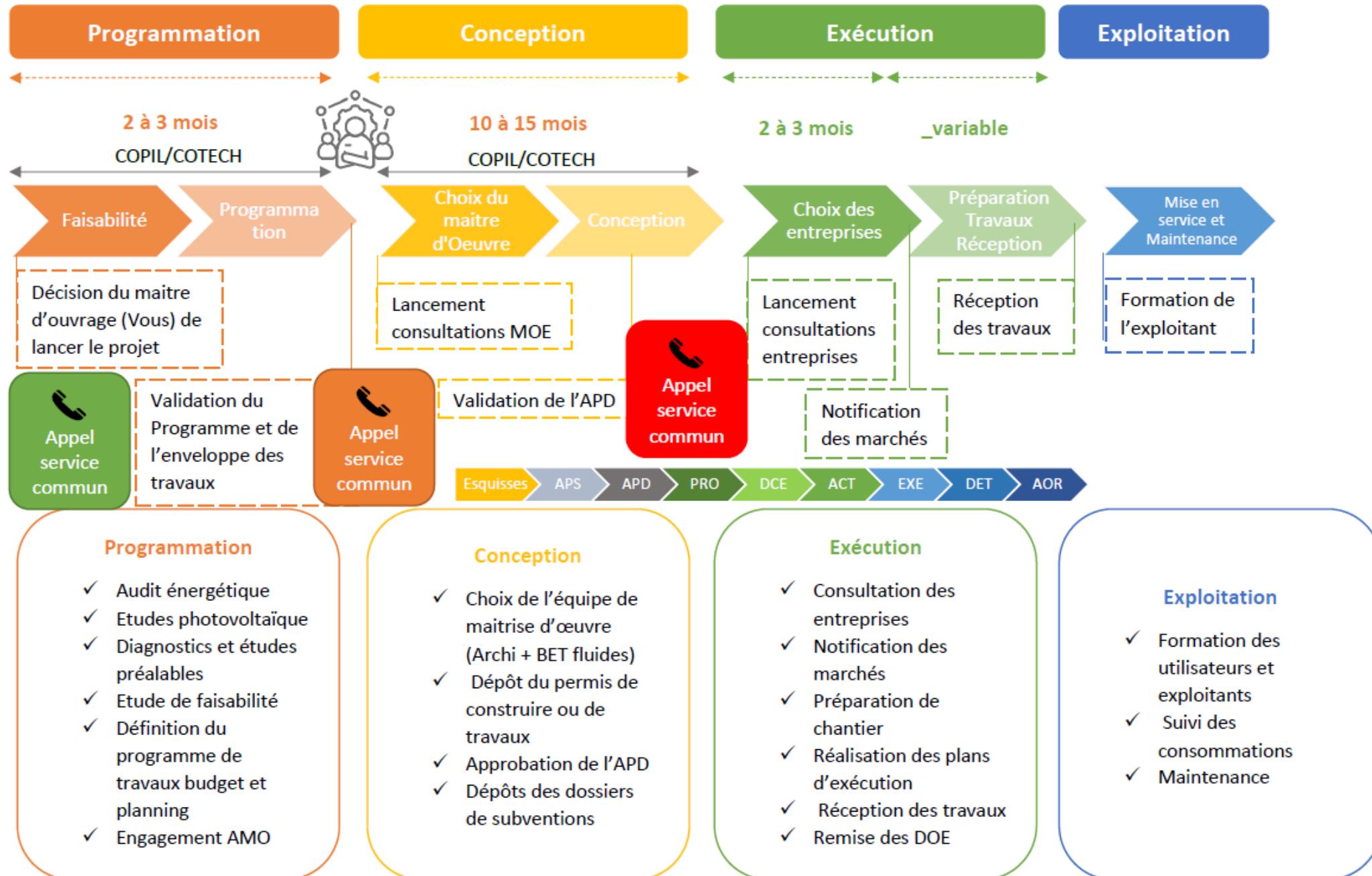
Coûts d'énergie importants

Ancienne chaudière fioul

Inconfort en hiver et en été selon les zones

Problème d'humidité dans le dortoir des maternelles

Phasage d'une opération de construction ou rénovation d'un bâtiment



Groupe scolaire de Cairon: Présentation

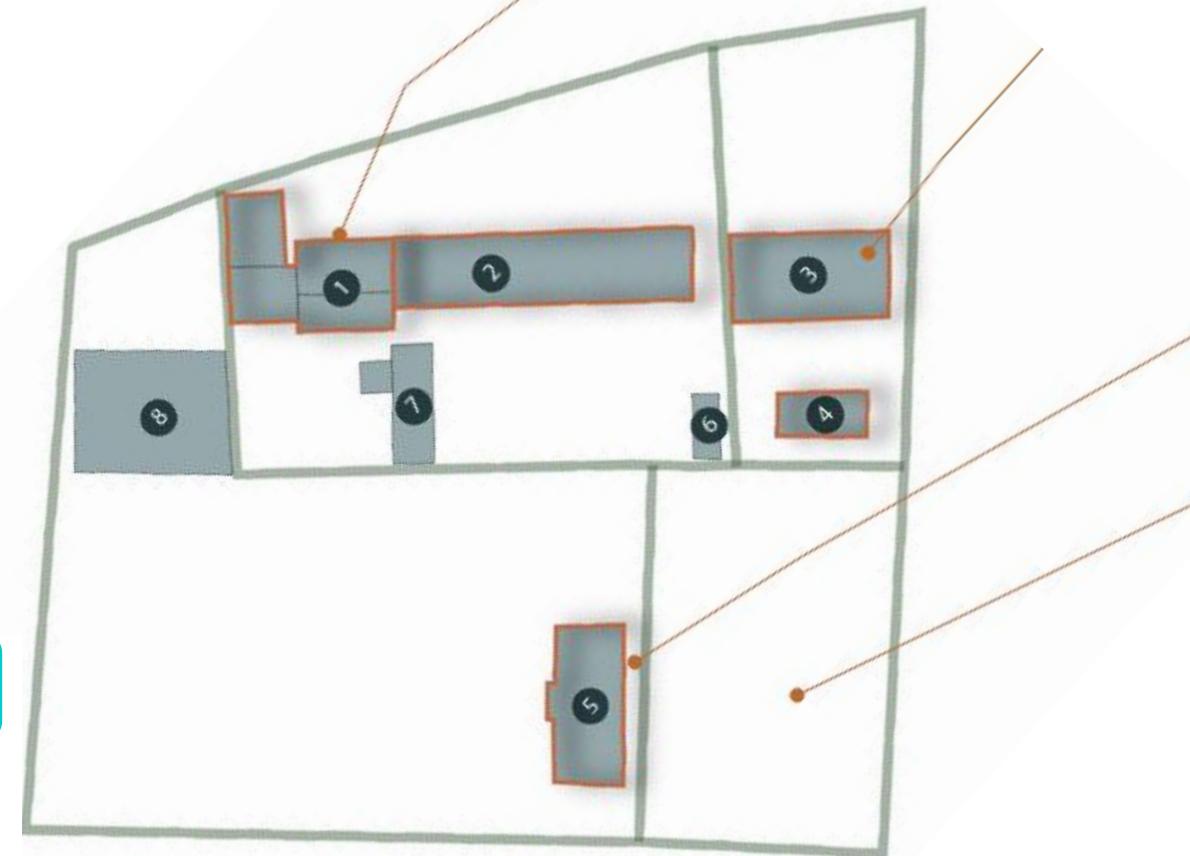


Audit énergétique

- 1 Bâti ancien datant de 1890. Zone maternel et logement de fonction à l'étage
- 2 Extension de 1960
- 3 Construction récente comprenant deux classes et un sanitaire
- 4 Préfabriqué installé en 2017
- 5 Construction de 1989 comprenant deux classes et un sanitaire
- 6 Locaux techniques
- 7 Préau
- 8 Réfectoire

— Parcellaire

— Bâtiments concernés par le projet



Groupe scolaire de Cairon: Audit

Type d'action	Dénomination
Pilotage	Mise en place d'une Gestion Technique Bâtiment
Pilotage	Révision des paramètres de régulation du chauffage de l'Annexe
Pilotage	Révision des paramètres de régulation du chauffage du Bâtiment 01
Pilotage	Mise en place d'un plan de comptage énergétique
Travaux sur le bâti	Isolation Thermique par l'Extérieur Bâtiment 01
Travaux sur le bâti	Isolation Thermique par l'Extérieur de l'Annexe
Travaux sur le bâti	Remplacement des menuiseries extérieures du Bâtiment 01
Travaux sur le bâti	Isolation des combles perdus du Bâtiment 01
Travaux sur le bâti	Isolation des rampants de toiture de l'Annexe
Travaux sur les systèmes	Mise en place de circulateurs à débit variable
Travaux sur les systèmes	Équilibrage et désembouage du réseau de chauffage
Travaux sur les systèmes	Mise en place de robinets thermostatiques
Travaux sur les systèmes	Mise en place d'une ventilation double flux avec récupération de chaleur
Travaux sur les systèmes	Amélioration de la performance du système d'éclairage
Travaux sur les systèmes	Mise en place d'une ventilation simple flux dans les sanitaires du Bâtiment 01
Travaux sur les systèmes	Mise en place de radiateurs rayonnants avec boîtier externe de pilotage
EnR	Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau

Economie annuelle d'énergie primaire	47%
Economie annuelle d'énergie finale	71%
Emissions de CO ₂ évitées	84%



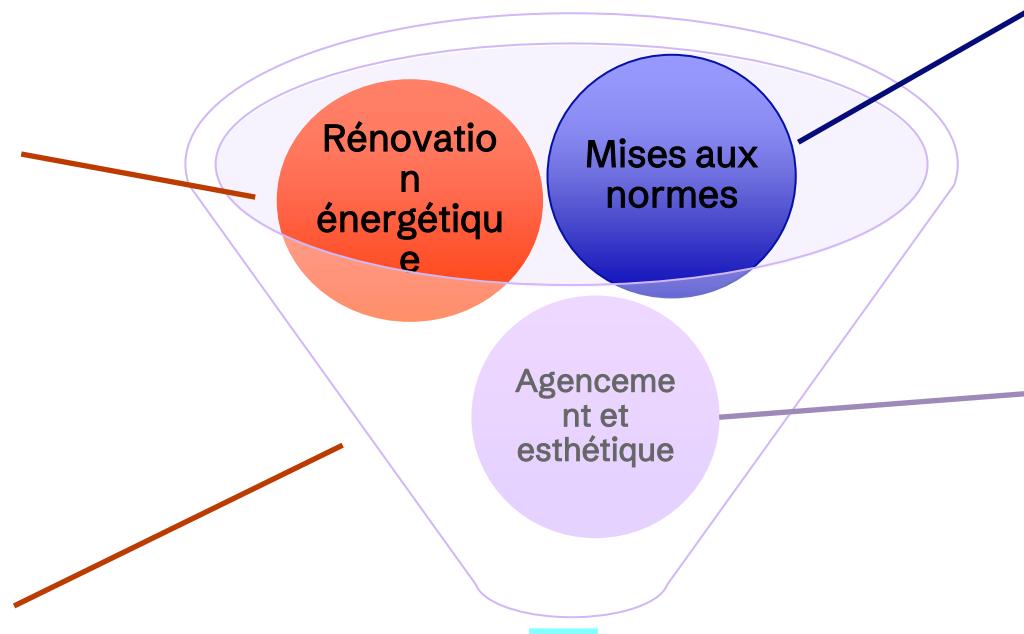
Groupe scolaire de Cairon: le recensement des besoins

Bâtiments soumis au décret tertiaire (objectif -60%) et au décret BACS (régulation centralisée à créer)

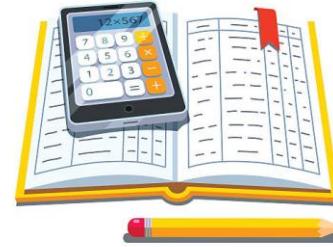
Suppression du fioul

Contraintes logistique chantier (installation de chantier + déménagement des classes)

Capacité des services techniques pour l'exploitation



- **Descriptif des travaux à réaliser**
- **Estimation du coût du projet**
- **Proposition de planning**



Accessibilité PMR
Électrique
Hygiène sanitaire
Qualité d'air intérieur
PPMS

Optimisation fonctionnelle des circulation
Peintures intérieure et extérieur à rafraîchir



Groupe scolaire de Cairon: le programme

5. 1 LES ENJEUX DU PROGRAMME TRAVAUX



RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT



EQUIVALENT SCÉNARIO N°3 DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE SOIT -60%
D'ÉNERGIE FINALE



ATTEINTE DES OBJECTIFS DEET 2050 (-60% DE CONSOMMATION
D'ÉNERGIE FINALE)

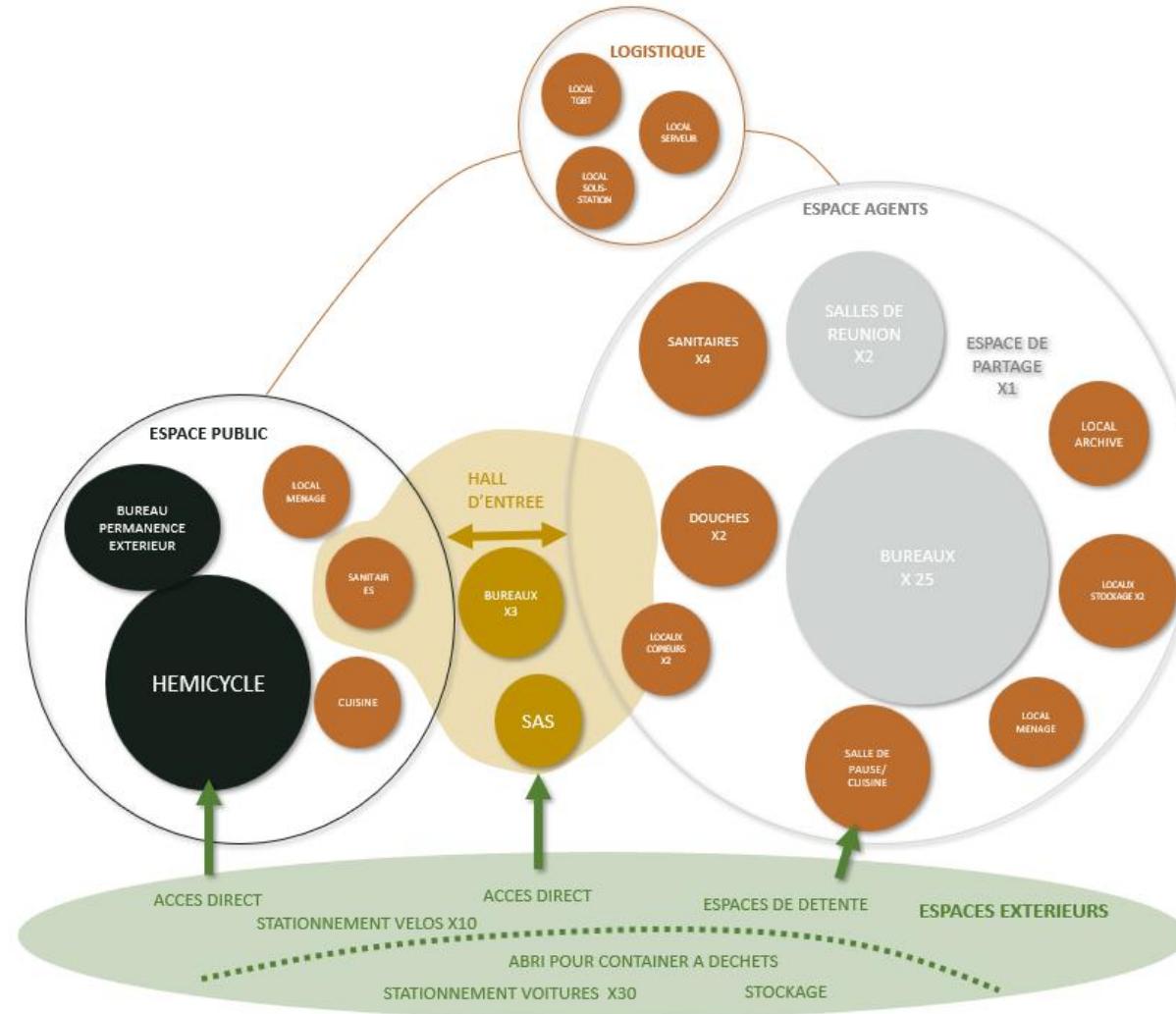


TRAITEMENT DE LA QUALITÉ D'AIR INTÉRIEUR

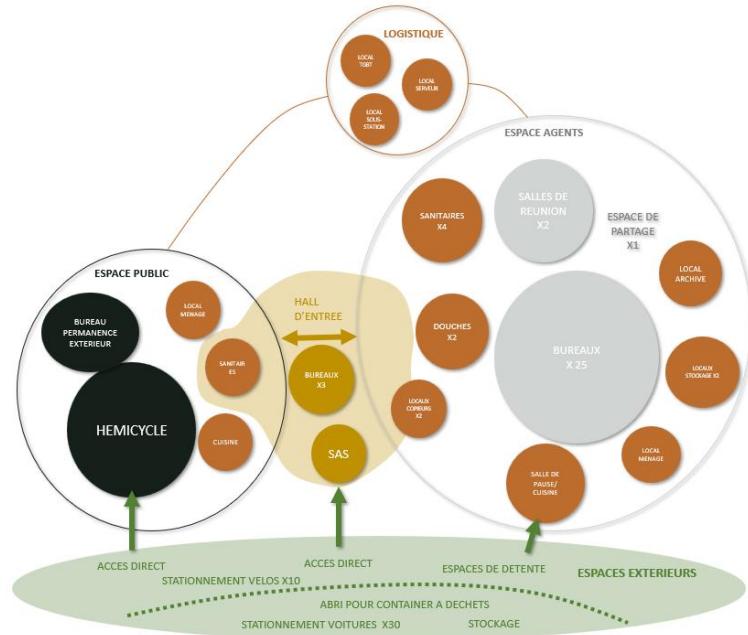


TRAITEMENT DU CONFORT D'ÉTÉ

Autre exemple avec création de surface ou modifications d'usages

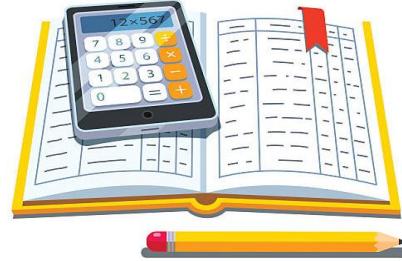


Autre exemple avec création de surface ou modifications d'usages



ACTIVITE	Nombre de locaux	Surface unitaire	Surface locaux	TOTAL m ²	SURFACE	Observations
TOTAL					876	
1 - Espace public					279	
Sas d'entrée	1	p.m.				
<i>Hall d'accueil</i>				117		
Hall d'entrée	1	65	65			Hauteur utile minimale 3m
Bureaux	3	12	36			attenant au hall d'accueil pour 1 agent et 2 visiteurs
Bureaux	1	16	16			attenant au hall d'accueil
Hémicycle	1	120	120			Modulable en 2 ou 3 espaces. Pour 70 pers assises et 150 pers debout. Prévoir hauteur sous plafond minimum 3m. Accès direct sur l'extérieur
Cuisine	1	20	20			Pour réchauffer et garder au frais.
Local ménage	1	12	12			
Bloc sanitaire	1	10	10			accessibles pour PMR
2 - Espace agents					597	
<i>Espace de travail</i>				70		
Salles de réunion	2	30	60			pour 8 pers jusqu'à 10 pers assises
Espace de pause	1	10	10			un second espace à prévoir si bâtiment sur 2 niveaux
<i>Bureaux</i>				364		
Bureaux 12 m ²	13	12	156			Pour 1 agent et 2 visiteurs
Bureaux 16 m ²	8	16	128			Pour 2 agents et 2 visiteurs
Bureaux 16 m ²	4	20	80			Pour 1 agent et 6 visiteurs
<i>Espace de détente et technique</i>				163		
Salle de pause	1	30	30			Cuisine traditionnelle, accès direct sur l'extérieur
Local ménage	1	10	10			
Local copieurs	2	5	10			
Local serveur	1	4	4			
Local stockage/ rangement	2	12	24			
Local archive	1	15	15			
Blocs sanitaires	4	10	40			hommes et femmes séparés
Douches	2	8	16			
Local TGBT	1	4	4			
Local sous-station	1	10	10			
3 - Espaces extérieurs					p.m.	
Espace de détente extérieur	1	p.m.				A usage des agents
Stationnement voitures		30 p.m.				prévoir borne IRVE (6U) + place PMR. Environ 11,5 m ² par place
Stationnement vélos	1	10 p.m.				10 places
Stockage	1	100 p.m.				
Abri pour container à déchets	1	10 p.m.				3 containers de 770 l

Groupe scolaire de Cairon: recrutement de la MOE



Le programme de travaux sert de base pour le recrutement de la MOE



ACT



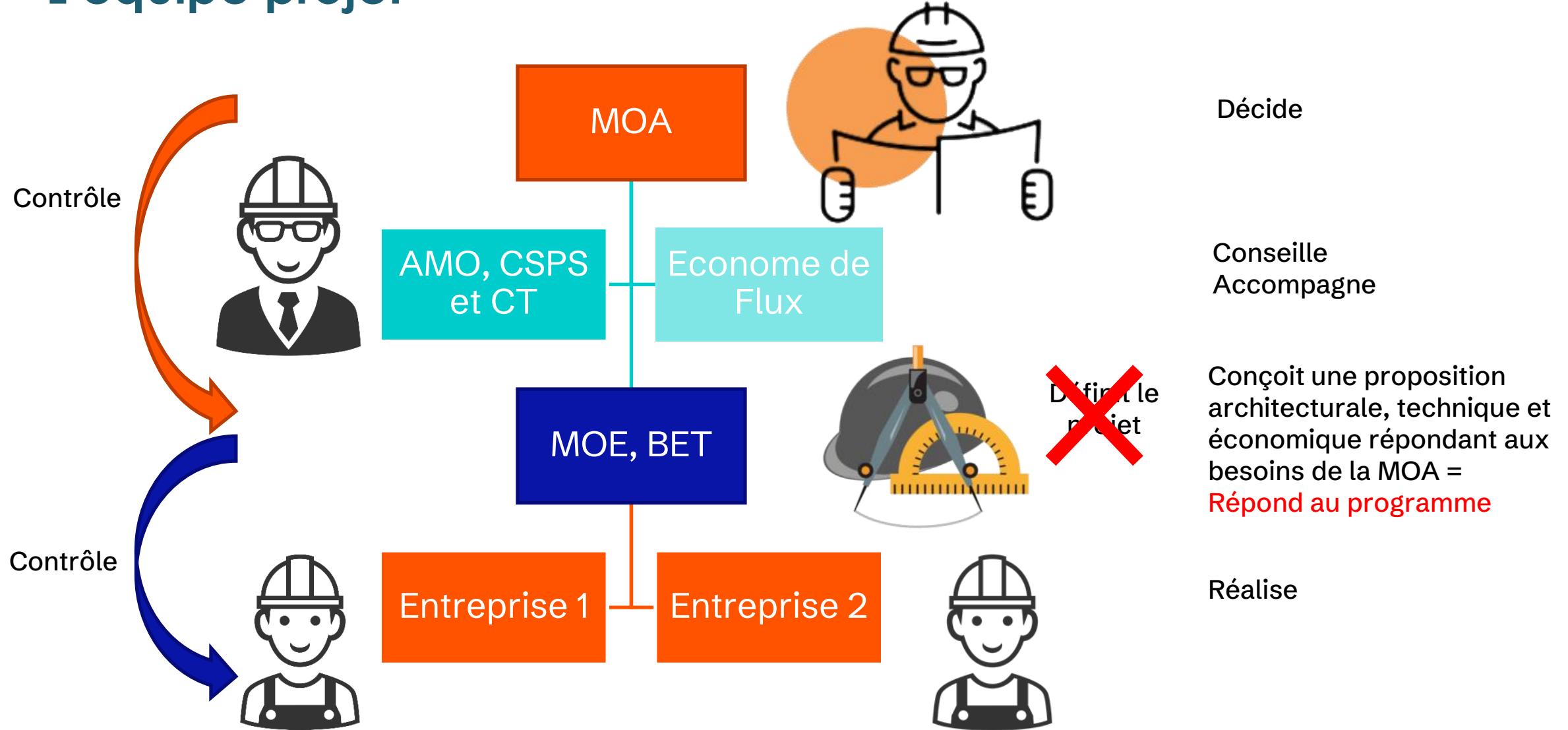
Candidatures de MOE adapté aux besoins
avec BET thermique-fluides et sensible aux sujets énergétiques et environnementaux

Signature du contrat de MOE en confiance avec un prestataire qui a compris ce que l'on attend de lui



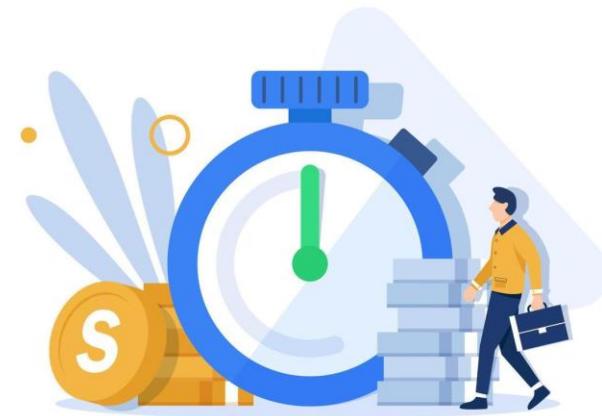
<N°>

L'équipe projet

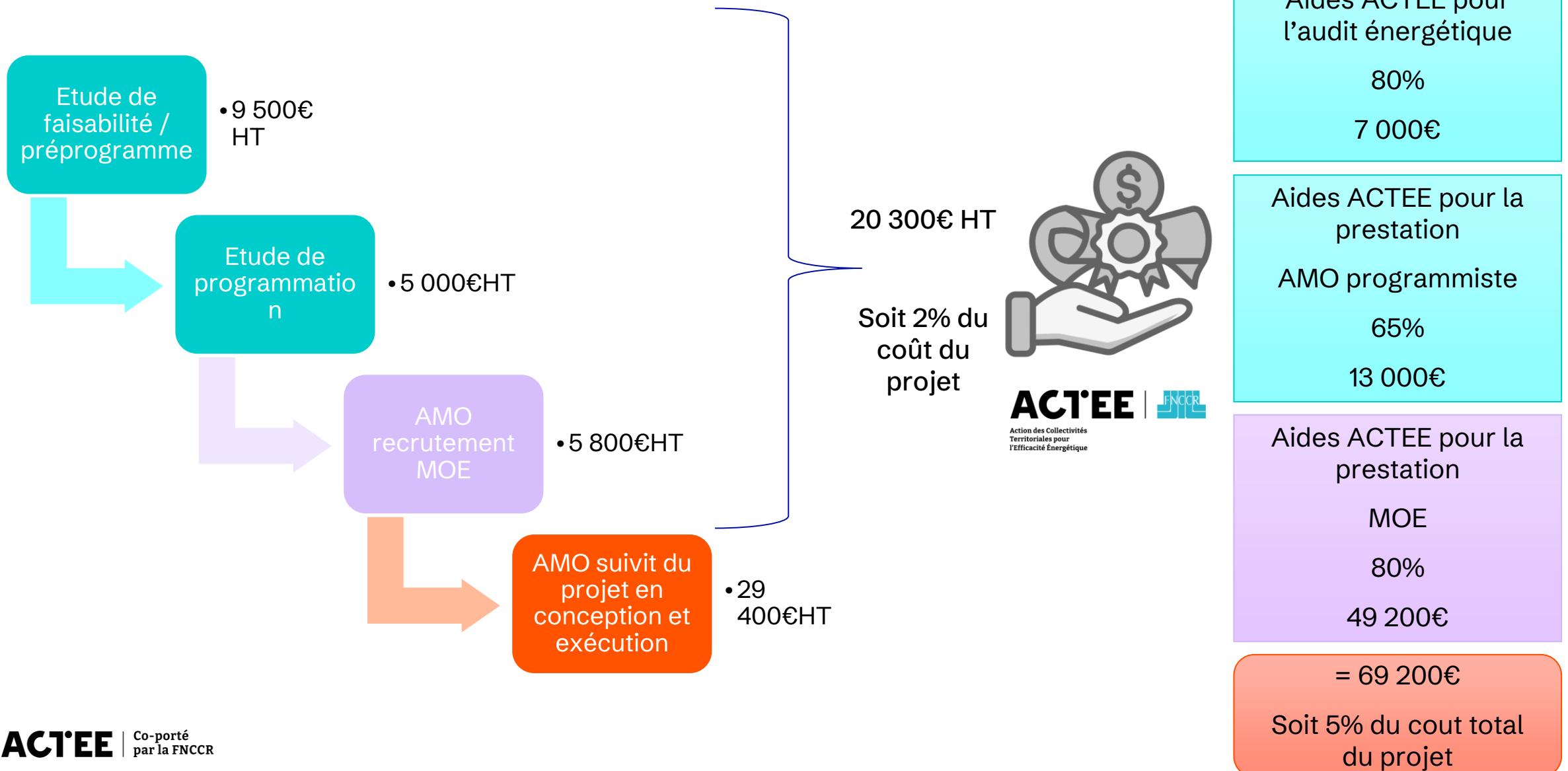


Groupe scolaire de Cairon: Suivi phase conception

- Peu de demandes corrections des plans par rapport à la proposition initiale de la MOE
- Communication fluide entre MOA et MOE
- Gain de temps sur les phases DIAG/APS/APD et dépôt des permis de travaux (<4 mois)
- Budget programme / estimation phase APD => écart < 15%



Groupe scolaire de Cairon: coût prestation Programmiste AMO



Présentation du CDC TYPE ACTEE

Samy BENCHIKH

La méthodologie

Comment est-ce qu'on rédige un Cahier des charges type ?

- Récupération d'une vingtaine de CDC d'AMO programmiste
- Des entretiens avec : des collectivités (métropoles, syndicats d'énergie, EPCI) ; des programmistes, des institutionnels (SYPAAC - MIQCP)
- Les objectifs :
 - Partir de l'existant
 - Rencontrer les personnes qui travaillent sur ces sujets
 - Co-construire avec les collectivités
 - Doter les collectivités d'une ingénierie parfois manquante



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-NC](#)

La structure du cahier des charges

4 Grandes parties

Introduction sur les « Missions du programmiste »

1/ Etude pour l'élaboration du préprogramme -
Préprogramme

2/ Rédaction du programme de travaux

3/ Recrutement de la maîtrise d'œuvre (optionnelle)

4/ Suivi de la Maîtrise d'œuvre jusqu'en APD (optionnelle)

Déroulé de la prestation

Dans chacune des parties on va retrouver également des options activables par le Maître d'ouvrage suivant sa commande

Ex : projet en site occupé – peut être ajouté dans l'étude

On retrouve également dans chaque partie des encadrés bleus. Ils permettent d'expliquer les enjeux de chaque étape

Etude pour l'élaboration du préprogramme

1.1 Etudes préalables

- Recueil et cadrage des attentes avec la MOA : l'ambition énergétique, les attentes du projet, les orientations architecturales, les parties prenantes ;
- Performance énergétique : reprendre l'audit énergétique et partir du ou des scénarios choisis ;
- Recueil des attentes des usages : sonder les usagers - réaliser des entretiens - prospection sur les usages futurs - définir le taux d'occupation ;
- Audit de site : bibliographie sur le site, dresser un état général du site, les diagnostics à réaliser, le comportement face aux surchauffes estivales ;
- Estimation des coûts de l'opération : chiffrer le coût des travaux, les honoraires, études cométaires à réaliser ;
- Qualité environnementale : les risques sanitaires, prise en compte de la biodiversité, traitement des déchets durant le chantier.

1.2 Rédaction du préprogramme

- Synthèse des grandes orientations des attentes sur les différents aspects plus haut et de la structure du projet
- Une synthèse entre le souhait du Maître d'ouvrage et des usagers
- Un calendrier avec les différentes phases
- L'enveloppe financière pour chaque scénario
- La liste des diagnostics à réaliser

La rédaction du programme de travaux

La traduction de la commande

On y retrouve les éléments structurants du projet :

- Définition du niveau de performance énergétique
- Les attentes architecturales
- La définition de l'enveloppe financière
- Le coût de chacune des actions par lot
- Le planning de l'opération
- L'ensemble des mises aux normes
- Une partie sur les enjeux réglementaires

Possibilité d'ajouter des options

Par exemple :

- La volonté/contrainte du Maître d'ouvrage à réaliser les travaux en site occupé ;
- Elaboration et définition de la situation de référence du contrat et le protocole de mesure et de vérification de la performance énergétique

Les missions optionnelles

Recrutement de la MOE

S'assurer du recrutement de la MOE dans le bon respect du code de la commande publique

- Rédaction des pièces de marché
- Transmettre les compléments aux candidats
- Organiser les visites de site

Suivi jusqu'en phase APD

S'assurer que la réponse soit conforme à la commande initiale

- S'assurer que les propositions du MOE soient en accord avec le programme de travaux
- Répondre aux compléments demandés par le MOE
- S'assurer du respect des règles des financeurs

Les prochaines étapes

Le calendrier



- Suite à ce webinaire, le document sera transmis pour relecture externe par les différents partenaires (institutionnels, programmistes, lauréats) - **mois de novembre**
- Une dernière relecture sera ensuite réalisée afin d'intégrer l'ensemble des commentaires et d'échanger avec les contributeurs concernés - **mois de décembre**
- La publication du cahier des charges (CDC) s'accompagnera d'une communication sur nos réseaux sociaux, dans les différentes newsletters ainsi que sur le site internet d'ACTEE - **odécembre**
- Enfin, pour les porteurs de projets qui utiliseront ce CDC dans le cadre de CHÈNE 6, nous serons preneurs de vos retours d'expériences afin d'enrichir les prochaines versions du document - **courant 2026**

Suivez-nous
sur LinkedIn



www.programme-cee-actee.fr

contact@programme-cee-actee.fr

Merci de votre écoute

